

IVAE - ADMINISTRATION DONNER DES DROITS ET PERMISSIONS AUX UTILISATEURS

Objet de ce tutoriel

Ce tutoriel vous aidera à comprendre comment fonctionnent les permissions dans IVAE et comment donner des droits à chaque type d'utilisateur et d'utilisation.

Principe général

IVAE s'appuie sur des groupes d'utilisateurs pour gérer les permissions. Avant de pouvoir gérer des permissions et des droits d'accès, il faut se poser quelques questions : de quels groupes ai-je besoin ? Quel est le point commun entre mes utilisateurs ? Qu'est-ce qui les différencie ? Il y a plusieurs manières de différencier les utilisateurs. Une manière simple est le lieu de travail géographique, par exemple regrouper les membres du Greta de Triffouillis-les-oies. Ensuite il y a le type de fonction exercée dans IVAE : est-ce un administrateur, un gestionnaire, un accompagnateur ? Un certain nombre de ces groupes dits fonctionnels sont proposés par défaut dans IVAE pour ces types d'utilisateurs. Vous pouvez ensuite ajouter des groupes qui colleront mieux à vos utilisateurs, par exemple pour ceux exerçant plusieurs fonctions : accompagnateur Greta + droits de gestion des.

Lorsque les groupes sont créés, on leur affecte des droits/permissions. Enfin, on place les utilisateurs dans les groupes.

- Soyez vigilants : si une personne appartient à plusieurs groupes, elle pourrait bénéficier de droits contradictoires. Dans ce cas c'est le droit le plus restrictif qui est pris en compte par IVAE (excepté pour le groupe spécial des Administrateurs). Autrement dit, si j'ai à la fois un droit de lecture via le groupe untel et un droit de modification via le groupe tartempion, seul le droit de lecture sera appliqué.
- Si vous donnez des droits directement aux utilisateurs, ces droits prévalent sur tous les autres.

Cas particuliers : droits sur les agendas et droits sur les requêtes. Les droits sur les agendas sont gérés à part, sans notion de groupe. Il en est de même pour les droits sur les requêtes. Ces cas particuliers sont traités en fin de document.

Il y a donc trois actions vues dans ce document. D'abord la gestion des permissions habituelles, ensuite les droits sur les agendas, et enfin les droits sur les requêtes.

① Le titre du tableau (sur fond bleu ciel) rappelle quelle action est traitée. Chaque étape d'une action est numérotée.

Sommaire

A. Affecter des permissions aux utilisateurs

- A1. Créer les groupes
- A2. Donner des permissions aux groupes
- A3. Créer les utilisateurs
- A4. Affecter les utilisateurs dans les groupes

B. Visualiser l'état des permissions

- B1. Par groupe
- B2. Par module
- B3. Par utilisateur
- C. Gérer les droits sur les agendas
 - C1. Visualiser les droits sur les agendas
 - C2. Gérer les groupes d'agendas
 - C3. Donner des droits sur les agendas

D. Gérer les droits sur les requêtes

- D1. Visualiser les droits sur les requêtes
- D2. Gérer les groupes de requêtes

A. Affecter des permissions aux utilisateurs

Etape	Captures d'écran	Action
A1	Agenda Condidata Conventions Diplômes Requites Administration Hommaclatures GD Jurya Academics Adde Ressources Linar, Vives Doots Derametrage Modules Courges Unitateur Permission Linar, Vives Addemics Addemics	 A. Affecter des permissions aux utilisateurs A1. Créer les groupes 1. Connectez-vous au site d'IVAE : http://www.i-vae.fr 2. Allez dans l'onglet Administration > Groupes ⇒ La liste des groupes existants s'affiche. 3. Indiquez le nom de votre nouveau groupe (ici on ajoute le groupe Accompagnateurs) 4. Cliquez sur Ajouter ⇒ Le groupe s'ajoute en bas de la liste, avec 0 membres. 5. Répétez les étapes 3 et 4 pour créer vos autres groupes. Ici on a ajouté le groupe Accompagnateurs + gestion acteurs ① Si vous faites une mauvaise manip, vous pouvez toujours supprimer le groupe en cliquant sur le moins rouge
A2 (début)	Agenda Candidats Conventions Diplômes Requêtes Administration Homenclatures GED Jurys Academies Aide F Lieux Vues Droits Paramétrage Modules Groupes Utilisateurs Permissions Logs Sondages Connexions Cestion des permissions Proits sur les modules Droits des groupes Cestion des permissions 2 0 Admin OEC OEC GEFTA 0 Cestion 2 3 0 DEC1 O DAR PIC OB OE CONDAggnateurs 2 3	 (■). A2. Donner des permissions aux groupes 6. Allez dans l'onglet Administration > Permissions 7. Allez dans l'onglet Droits des groupes 8. Cliquez sur le groupe qui vous intéresse. Ici : Accompagnateurs ⇒ Les droits du groupe Accompagnateurs s'affichent. (i) On remarquera que par défaut aucune case n'est cochée, autrement dit un groupe nouvellement créé n'a aucun droit. (i) On ne peut pas toucher au groupe Admin : il fait partie intégrante d'IVAE et a tous les droits ! / suite de l'action page suivante

Etape	Captures d'écran							Action	
	Les différents nivea 0 - Aucun =	aux de droits sont : Pas d'affichage, l'objet concerné n'est pas vu par l'utilisateur Affichage simple pour lecture, pas de modification							 A2. Donner des permissions aux groupes (suite) 9. On coche les droits désirés. Ici on a coché le droit de modification
	2 - Ecriture =	on peut a créé, sur les créées)	créer suppri affaire	r quelqu imer ce	ue chose e que l'or autres (c	, modifi , modifi n a créé , elles que	u e l'on bas agir n'a pas	sur le module <i>candidats</i> . Nos <i>Accompagnateurs</i> peuvent ainsi corriger des éléments d'état civil des candidats, même s'ils n'ont pas créé eux-mêmes la fiche candidat.	
	3 - Modification =	Modification possible de tout objet, y compris les affaires des autres, mais pas de suppression possible des affaires des autres. Autrement dit : droit 3 - Modification = droit 2 - Ecriture + modification des affaires des autres							 10. On fait de même pour nos autres groupes. <u>Par exemple</u>, pour le groupe <i>Accompagnateurs + gestion acteurs</i> : a. on ajoute les droits de lecture sur le module <i>Administration > Permissions</i> (afin qu'il s'affiche),
A2 (suite)	4 - Suppression =	Lecture, modification, et suppression de tout objet quel qu'en soit le créateur. Autrement dit : droit 4 - Suppression = droit 3 - Modification + suppression des affaires des autres							
	5 - Gestion =	Gestion des droits : donne la possibilité de modifier les droits des autres sur le module concerné (pour quiconque autre). Permet d'exercer en tout ou partie la fonction d'administrateur.						 b. ainsi que le droit de modification des acteurs, c. sans pour autant permettre la modification des types d'acteurs (on décoche la case <i>typeacteurs</i>) 	
		• Attention ! il faut pour ce faire accéder au module <i>Permissions</i> c'est à dire donner le droit de lecture							 Pour remettre un droit à sa valeur par défaut il faut le décocher.
		sur A	dminis	stration	> Permis	sions			Pour enlever un droit il faut cliquer
	administration							-	
	>droits							-	sur la case correspondant à Aucun.
	>lieuxuser							-	
	>tickets							-	
	>compte							-	
	>parametrage							-	
	>mountes							-	
	>groupes							-	
	>users							-	
	>droits_agendas							-	
	>droits_requetes							-	
	>reseau							-	
	>logs							-	
	>sondages								
	>connexions					B]	
	>nomenclatures								
	>abandons								
	>acteurs							-	
	>typeacteurs								



Etape	Captures d'écran	Action
	Agenda Candidats Conventions Diplômes Requêtes Administration Nomenclatures GED Jurys Acad Lieux Yues Droits Paramétrage Modules Groupes Utilisateurs Permissions Logs Sondages Connexions 2 Gestion des utilisateurs	A4. Affecter les utilisateurs dans les groupesA4.1. Pour un seul utilisateur
	A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z Tous Acteurs Filtrer par Groupes Vouveau	 Allez dans Administration > Utilisateurs
1	738 M Dupont jean.dupont@ac- academie.fr RECTO (déf.) - Détails de l'utilisateur Groupes 5 Civilité Mon Dupont NOM Prenom Jean Accompagnateurs + gestion acteurs 1 Login jidupont M 4	 Cliquez sur la première lettre du nom de famille de l'utilisateur. ⇒ La liste des utilisateurs dont le nom commence par cette lettre s'affiche
117.1	Nouveau minu de passe V Admin Tel DEC DEC Fax DAFPIC DAFPIC Met DEC Org. par défaut jean dupont@ac-academie fr F	3. Cliquez sur le nom de famille de l'utilisateur concerné.
	Report des messages vers mon courriel Utilisation des touches alphabétiques Version Modifier Retour Supprimer	4. Sous <i>Groupes</i> , sélectionnez le groupe désiré.
		 <u>Si l'utilisateur était déjà dans un</u> <u>groupe</u>, supprimez son ancien groupe d'appartenance en cliquant sur le moins (⁻) rouge. Mieux vaut n'appartenir qu'à un
		seul groupe.



B. Visualiser l'état des permissions

Etape	Captures d'écran	Action		
	 Agenda Candidats Conventions Diplômes Requêtes Administration Nomenclatures GED Jurys Académies Aide Re Lieux Vues Droits Paramétrage Modules Groupes Utilisateurs Permissions Logs Sondages Connexions 	B. Visualiser l'état des permissions B1. Par groupe		
B1	Gestion des permissions Droits sur les modules Droits sur les champs Droits des groupes 2 • Admin • Droits sur les modules • Droits sur les modules 0	1. Allez dans l'onglet Administration > Permissions		
	O GRETA O DATPIC DAVA O DAVA O DEC1 O CVEN O EB0 O CVEN O text O CVEN O CVEN	2. Allez dans l'onglet <i>Droits des groupes</i>		
	Accompagnateurs Accompagnateurs Accompagnateurs >fiche_prep >taisabilite C	 Cliquez sur le groupe qui vous intéresse. Ici : Accompagnateurs ⇒ Les droits du groupe Accompagnateurs s'affichent. 		
	 = droit coché manuellement = droit hérité d'un module 	 Faites attention aux couleurs : a. <u>En blanc</u> : droit particulier, qui a été coché manuellement b. En este b écitere ellement 		
	<pre>= droit hérité d'un groupe</pre> Rappel :	 <u>En vert</u>: heritage d'un module. Par exemple, le droit de modification de <i>etat_civil</i> est hérité du droit sur le module <i>candidats</i> 		
	 Pour remettre un droit à sa <u>valeur par défaut</u> il faut le décocher. Pour <u>enlever un droit</u> il faut cliquer sur la case correspondant à <i>Aucun</i>. 	c. <u>En brun</u> : héritage d'un groupe. Cf B3. "Visualiser les droits par utilisateur"		
		 B. Visualiser l'état des permissions B2. Par module 		
		1. Allez dans l'onglet Administration > Permissions		
	Agenda Candidats Conventions Diplômes Requêtes Administration Nomenclatures GED Jurys Academies Aide Ressources Lieux Vues Droits Parametrage Modules Groupes Utilisateurs <u>Permissions Logs Sondages Connexions Contraction des permissions Droits sur les champs Droits des groupes Droits des groupes Droits des utilisateurs </u>	2. Allez dans l'onglet <i>Droits sur les modules</i>		
	o candidats o>etat_civil o>fiche_prep o>statut o>statut o>faisabilite	3. Cliquez sur le module ou le sous- module qui vous intéresse. Ici :		
B2	O ->3dip_v/se NOH AUCUN LECTURE ECRITURE HODIFICATION SUPPRESSION GESTION O ->accad Admin Image: Compagnement Image: C	 etat_civil. ⇒ Les droits de chaque groupe sur ce module s'affichent dans le cadre Groupes. ⇒ Les droits du cadre Personnels 		
	>validation_dip	sont des droits donnés directement aux utilisateurs. Cela est déconseillé car fastidieux et source d'erreur.		
	o conventions >factures NOM AUCUN LECTURE ECRITURE MODIFICATION SUPPRESSION GESTION o> conventionsliste > conventionscadre <td>nom abrégé. Pour savoir quel sous- module correspond au nom abrégé, il faut sortir du module <i>Administration</i> et se rendre dans le module</td>	nom abrégé. Pour savoir quel sous- module correspond au nom abrégé, il faut sortir du module <i>Administration</i> et se rendre dans le module		
		concerné. Les sous-modules correspondent aux sections avec un titre blanc sur fond bleu-gris (comme <i>Gestion des permissions</i> sur la capture d'écran ci-contre).		



C. Gérer les droits sur les agendas





Etape	Captures d'écran	Action
С3	Agenda Candidats Conventions Diplômes Requêtes Administration Nomenclatures GED Jurys Academies Aide Lieux Yues Droits Paramétrage Modules Groupes Utilisateurs Permissions Logs Sondages Connexions Gestion des droits Droits gendas Groupe d'agendas Droits sur les agendas Oroits nur les agendas Oroits sur les agendas Oroits et lecture > (3) Ajouter en lecture > (3) Ajouter en lecture > (3) Ajouter en lecture > (3) Oroits retirer	 C3. Donner des droits sur les agendas 1. Visualisez les droits d'agenda de votre utilisateur (cf C1) 2. Filtrez les agendas listés en sélectionnant un groupe d'agendas 3. Ajoutez chaque agenda en lecture ou écriture à l'aide des boutons Ajouter en lecture et Ajouter en écriture.

D. Gérer les droits sur les requêtes

Etape	Captures d'écran	Action
D1	Agenda Candidats Conventions Diplômes Requêtes Administration Nomenclatures GED Jurys Académies A Lieux Yues Droits Durametrage Modules Groupes Utilitateurs Permissions Logs Sondages Connexions 2 Gestion des droits Droits sur les agendas Groupes d'agendas Droits modèles de requêtes Droits requêtes spécifiques Groupes de requêtes Droits sur les requêtes spécifiques Choix de la requête Réunions information Service accompagneters Phase d'information Bilan verde de recevabilité Bilan verde Bilan iverts Bilan ivers Bilan ivers Bilan région Données générales	 D. Gérer les droits sur les requêtes D1. Visualiser les droits sur les requêtes P. Les droits sur les requêtes n'ont d'intérêt que si vous avez créé des requêtes spécifiques. Lisez la documentation sur les requêtes pour plus d'informations sur celles-ci. (i) Les droits sur les requêtes fonctionnent exactement comme les droits sur les agendas. 1. Allez dans Administration > Droits. 2. Allez dans l'onglet Droits requêtes spécifiques 3. Sélectionnez la requête pour laquelle vous souhaitez visualiser les droits.

